

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE et ALAE

Tarifs applicables depuis le 01 septembre 2025, susceptibles d'être modifiés.

Afin de prendre en compte l'ensemble des ressources des familles, il est décidé de prendre comme référence le quotient familial CAF. (Numéro d'allocataire à communiquer)

À défaut de présentation d'information sur le Quotient Familial CAF, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Considérant que pour les familles extérieures à la commune, seule les tranches de 4 à 10 sont applicables.

À chaque changement de situation entraînant un changement de QF il appartient aux familles d'en informer rapidement le service de la facturation cantine. (La modification sera effectuée à la date du signalement et sans régularisation rétroactive pour baisse du QF caf, sauf erreur de notre part).

Nous demanderons aux familles proches du seuil de QF 1000€ de nous communiquer tout changement très rapidement pour éviter les régularisations correspondant à la perte de l'aide de l'état.

Tarif Restauration au 1^{er} /09/2024 : Les tarifs ont été adaptés pour permettre aux foyers ayant un QF CAF inférieur ou égal 1000€ de bénéficier du dispositif mis en place par l'état « cantine à 1euro », ce qui permet aussi aux foyers appartenant aux autres tranches de ne pas avoir d'augmentation (dernière augmentation en 09/2021).

Ce dispositif est applicable pendant trois ans jusqu'aux 31/07/2027, sauf modification décidée par le conseil municipal et sous réserve de la disponibilité des crédits en loi de finances initiale.

	Tarif restauration									
QF	De 0 à 499	De 500 à 599	De 600 à 699	De 700 à 799	De 800 à 1 000	De 1001 à 1 099	De 1 100 à 1 499	De 1500 à 1999	De 2 000 à 2 499	Plus de 2 500
Tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Restauration	1,52 €	1,82 €	2,42 €	3,14 €	3,81 €	3,81€	4,04 €	4,11 €	4,22 €	4,26 €
Restauration	1€	1€	1€	1€	1€					
Repas amené en €	0,33€	0,38€	0,50€	0,64€	1€	1,11€	1,26€	1,54€	1,58€	1,59€

Pour l'ALAE :

Pour toutes informations concernant l'ALAE, contacter Mr Bastien COELHO Directeur de L'ALAE à l'école.

La facturation se fait au quart d'heure pour le décompte du matin et du soir (tout quart d'heure commencé est facturé).

Concernant le dépassement de l'heure de fin de l'ALAE (18h30) : 3 € par quart d'heure de dépassement.

	Tarif périscolaire (sera révisé au 01/09/2025)									
QF	De 0 à 499	De 500 à 599	De 600 à 699	De 700 à 799	De 800 à 1 000	De 1001 à 1 099	De 1 100 à 1 499	De 1500 à 1999	De 2 000 à 2 499	Plus de 2 500
Tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Périscolaire Matin et soir	0,27 €	0,32 €	0,43 €	0,55 €	0,72 €	0,72 €	0,82 €	1,10 €	1,22 €	1,27 €